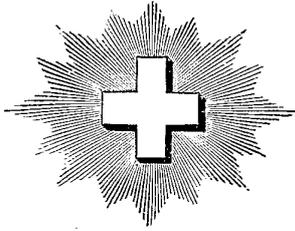




CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 2 mars 1931

Demande déposée: 7 janvier 1929, 18 h. — Brevet enregistré: 15 décembre 1930.  
(Priorité: France, 23 janvier 1928.)

## BREVET PRINCIPAL

Adolphe KÉGRESSE, Courbevoie (Seine, France).

## Dispositif de guidage pour patin de véhicule à neige.

On sait qu'il est très difficile de diriger un véhicule mécanique dans la neige, surtout sur le devers. Les guides que l'on met généralement sous les patins, qu'ils soient creux ou en relief, sont d'une efficacité très relative et même absolument nulle dès que le terrain présente un devers un peu accentué. Dans ce cas, les parties en relief ci-dessus n'offrent pas, dans la neige molle, une résistance suffisante pour résister aux poussées latérales. D'autre part, il se produit entre le guide et la surface plane du patin un remplissage ou „bourrage“ très nuisible à la direction, et offrant une très grande résistance à l'avancement.

La présente invention a pour objet un dispositif de guidage pour patin de véhicule à neige qui remédie à ces inconvénients et qui est caractérisé par au moins une lame fixée sur au moins un côté du patin et réglable à volonté en hauteur.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution du dispositif de guidage.

La fig. 1 le représente en élévation;

la fig. 2 en une coupe, et

la fig. 3 est une vue en plan du dispositif.

Le patin 1 est muni de chaque côté de trois supports 2. Contre chaque groupe de supports 2 s'appuie une lame en acier 3, portant des boutonnières 4, livrant passage, chacune à un boulon de fixation 5.

On obtient ainsi, de chaque côté du patin, ou d'un seul côté si l'on veut, des lames de guidage, qui peuvent être montées ou descendues, par rapport au sol, suivant les cas. Ces lames étant à l'extérieur du patin lui-même, on conçoit que d'un côté tout au moins à l'extérieur, aucun remplissage ne peut se produire. La direction du véhicule se trouve ainsi assurée. Sur de grands devers, ces lames empêcheront l'avant de la machine de glisser de côté et assureront ainsi la direction du véhicule.

On remarquera sur la fig. 1 la forme très arrondie de la partie inférieure avant et arrière de la lame destinée à empêcher cette

dernière de buter dans les cas assez fréquents,  
de rencontre d'un corps dur invisible sous la  
couche neigeuse.

**RENDICATION:**

Dispositif de guidage pour patin de véhi-  
cule à neige, caractérisé par au moins une  
lame fixée sur au moins un côté du patin et  
réglable à volonté en hauteur.

**Adolphe KÉGRESSE.**

Mandataires: BOVARD & Cie., Berne.

Fig.1.

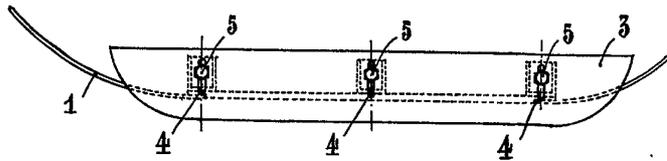


Fig.2.

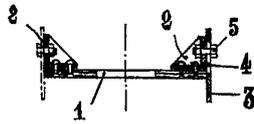


Fig.3.

